FICHE PRODUIT

ASSURANCE-CRÉDIT

CONTEXTE

Panne de la croissance, augmentation des impayés (40 % des créances B to B restent impayées à échéance en Europe de l'Ouest selon le Baromètre Atradius des pratiques de paiement 2016) et rebond prévu des défaillances ; autant de facteurs de risques qui nécessitent de gagner en visibilité, en réactivité et de mettre en place des solutions pour sécuriser votre poste clients.

L'assurance-crédit est aujourd'hui clairement associée aux meilleures pratiques de gestion par l'ensemble de vos partenaires financiers.

L'ASSURANCE-CRÉDIT, UNE SOLUTION PERFORMANTE POUR MAÎTRISER VOTRE RISQUE CLIENT

Que vous souhaitiez pérenniser votre exploitation ou développer vos ventes en protégeant vos résultats financiers, l'assurance-crédit vous permet de garantir vos créances contre un risque commercial et/ou politique de non-paiement des clients à qui vous consentez des délais de règlement.

La pertinence et la performance d'une police d'assurance-crédit se mesure avant tout par son adéquation à vos besoins et sa capacité à prendre en compte les spécificités de vos clients, de votre activité, de vos marchés et de vos procédures internes. Il n'existe pas UNE mais DES solutions d'assurance-crédit à adapter suivant vos priorités et vos enjeux business.

LES DEUX PRINCIPALES OPTIONS DE COUVERTURES SONT :

En proportionnel sur chaque créance

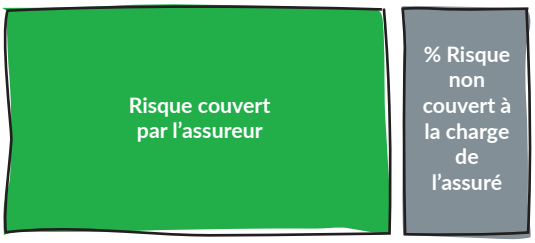

En excédent d'un cumul de pertes

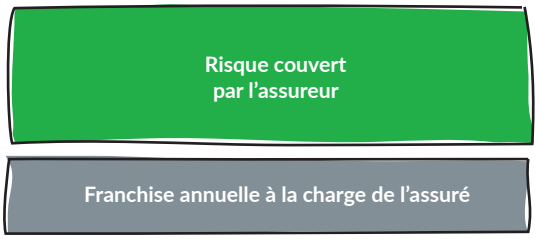

Ces options de couverture peuvent être :

- combinées pour correspondre exactement aux besoins de votre entreprise.
- complétées par des solutions de transfert du risque spécifiques telles que : **Single Buyer, Single Risk, Top-Up, Non Cancelable, Syndication , Cautions**

LES 4 AVANTAGES MAJEURS DE L'ASSURANCE CRÉDIT

L'assurance-crédit est un outil performant de gestion, de sécurisation du poste clients et de protection de la trésorerie qui permet :

1 ***Un développement sain de votre chiffre d'affaires en évitant le risque d'impayés.***

- vous sélectionnez la clientèle et vous gérez donc mieux les risques,
- vous mettez en place une surveillance permanente des risques clients et un partenariat avec l'assureur à travers un accès privilégié à des informations pertinentes, à jour et confidentielles,
- vous optimisez la démarche commerciale en identifiant les prospects à risque et à potentiel.

2 ***Une indemnisation des créances garanties non recouvrées qui protège efficacement vos marges. Le résultat est la rentabilité de votre entreprise !***

3 ***La mise en place d'actions de recouvrement au plus proche de vos débiteurs pour diminuer vos frais financiers et améliorer votre Besoin en Fonds de Roulement en abaissant votre DSO (Days Sales Outstanding).***

- vous bénéficiez de spécialistes reconnus, pour l'ensemble de vos démarches amiables et judiciaires partout dans le monde
- vos récupérations sont plus facile grâce au poids des assureurs crédit, dans le poste fournisseurs de vos débiteurs,
- vous préservez vos relations commerciales et vous optimisez votre taux de récupération.

4 ***Un service structurant : la mise en place de procédures simples, l'obligation du respect des délais contractuels par les clients, la circulation de l'information issue des assureurs à travers les services comptabilité, finance, commercial, permettent d'améliorer la performance de chacun tout en protégeant l'entreprise des pertes liées aux impayés.***

QUELLE STRUCTURE DE COÛT ?

Le coût de l'assurance-crédit dépend : de votre activité, de votre chiffre d'affaire assurable et de la répartition de vos clients suivant leur encours de crédit, dans une certaine mesure du régime des pertes antérieures et de leur répartition géographique.

NOTRE VISION ET NOTRE VALEUR AJOUTÉE DE COURTIER

L'assurance-crédit, est un produit «sur mesure» qu'il convient de dimensionner en fonction de vos besoins et de vos spécificités. L'expérience reconnue d'A.U. Group depuis 1929, nous permet de vous apporter un éclairage objectif sur les avantages et les particularités de chaque type de solution proposée sur le marché.

À l'international comme sur les marchés domestiques, A.U. Group met à votre disposition ses experts métiers multilingues issus de l'affacturage, de la banque et de l'assurance. Nous vous aidons en toute indépendance et transparence à choisir le contrat le plus adapté à votre objectif, après avoir consulté les différents prestataires du marché.

Nous mettons à votre disposition des équipes dédiées à la qualité et à la satisfaction de nos clients. Ces experts sont chargés au quotidien de l'optimisation de vos contrats et de votre pilotage d'activités.

CONSTRUIRE UNE SOLUTION PÉRENNE ET SUR MESURE

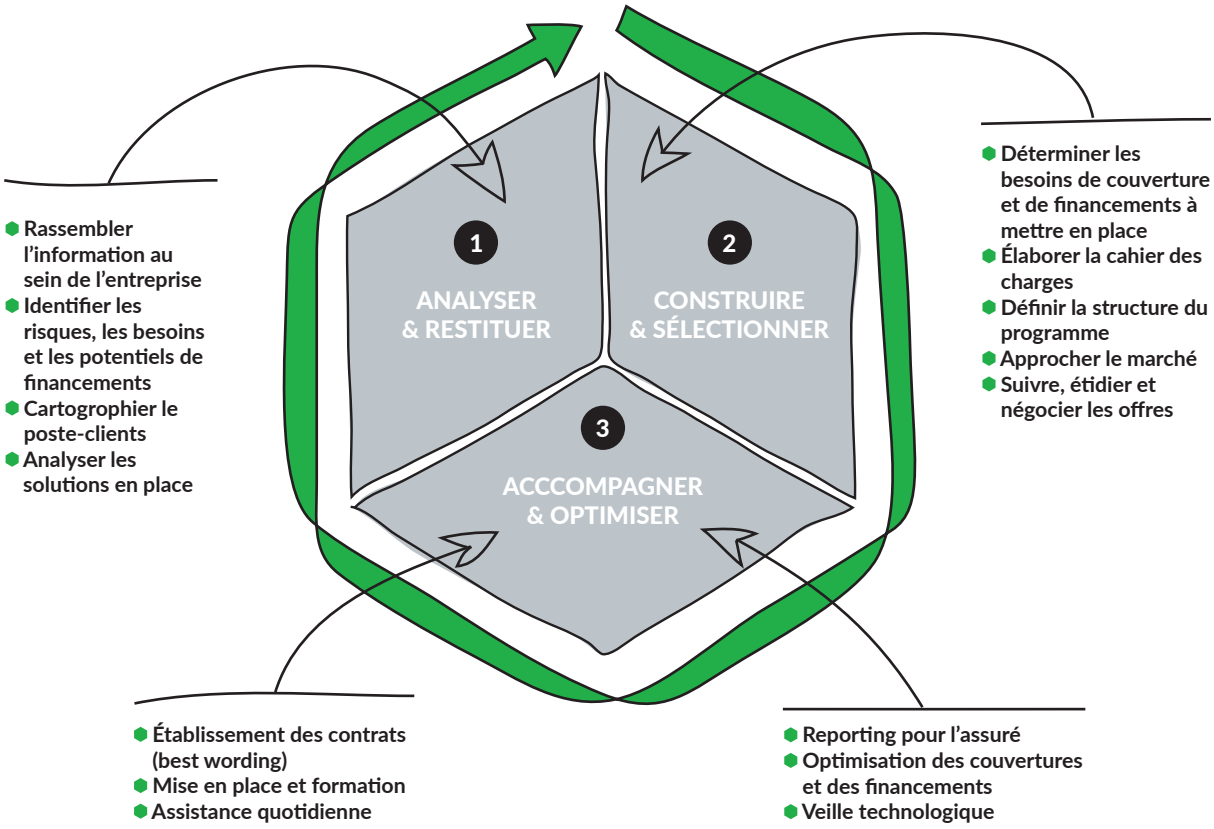

DES SOLUTIONS ADAPTÉES À VOS BESOINS

L'assurance-crédit permet d'intervenir à trois niveaux :

- La prévention des risques clients, par l'octroi de garanties résultant d'une surveillance permanente de vos clients en portefeuille,
- Le recouvrement amiable et judiciaire de vos créances commerciales impayées, garanties ou non,
- l'indemnisation jusqu' à 90 % de vos créances en cas de non-paiement de votre débiteur.

L'ASSURANCE-CRÉDIT GLOBALE

L'assurance-crédit globale reste le produit le plus fréquemment utilisé car le plus structurant et sécurisant pour l'entreprise. Tous vos clients sont étudiés et surveillés par les services d'arbitrage de la compagnie. En cas d'impayés, vous gardez le recouvrement de vos créances en interne jusqu'au délai maximum de transmission des dossiers contentieux à l'assureur.
Cette solution permet également d'optimiser votre financement court terme bancaire ou affacturé, par un rehaussement des garanties accordées.

Périmètre d'intervention : monde entier.
Contexte : Un nombre de clients important, des encours répartis, une récurrence de « petits » sinistres, une stratégie de conquête de nouveaux clients, un développement d'activité, une nouvelle zone export, sont de nature à engendrer une étude en assurance crédit globale.

L'ASSURANCE-CRÉDIT EXCESS

Une Assurance-Crédit EXCESS (ou EXCESS OF LOSS) est pertinente pour des sociétés possédant un crédit management structuré et organisé. Cette solution repose sur l'expertise du crédit management interne de l'entreprise assurée associée à une solution d'information externe.

Le crédit Manager détermine de façon autonome, et/ou concertée avec l'assureur, les limites de garanties à accorder à ses clients.

Cette solution est particulièrement destinée aux entreprises supportant des encours clients importants afin de se prémunir contre des cumuls exceptionnels de risques de défaillance qui auraient, s'ils survenaient, des conséquences fortement dommageables. Il est également possible de prévoir des actions ciblées d'assurance sur une liste de clients spécifiques. Périmètre d'intervention : OCDE.

LES CHIFFRES CLEFS A.U. GROUP

Plus de **4750** clients utilisent nos solutions d'assurance-crédit en France et à l'international

300 millions d'€uros de primes placées dans le monde

© A.U. Group Assurance Universelle 2016
91 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris
T: +33 (0)1 42 66 66 46 • F: +33 (0)1 42 66 66 61